

# Communiqué de presse



## Contacts presse

VILLE DE VICHY / DIRECTION DE  
LA COMMUNICATION

Dominique Lagrange

04 70 30 17 02

Marie-Bénédicte Reynard

04 70 30 55 12

communication@ville-vichy.fr

[www.ville-vichy.fr](http://www.ville-vichy.fr)

## VILLE DE VICHY

### Grande braderie, dimanche 12 octobre 2014 Réplémentation temporaire de circulation et de stationnement

Vichy Commerce, l'association des commerçants de Vichy, organise le **dimanche 12 octobre une GRANDE BRADERIE dans le centre-ville de Vichy** (place Lasteyras, rues de Paris, Clemenceau, Wilson, Lucas, Burnol, Roosevelt et de l'Hôtel des Postes).

**Afin d'assurer la sécurité de tous, la circulation et le stationnement seront réplémentés, durant cette journée.**

● **Dimanche 12 octobre de 6h à 21h, la circulation sera interdite :**

- rue de Paris (de la rue Dacher au carrefour des Quatre-Chemins)
- place Lasteyras (de la rue de Paris au sentier de la Font Fiolant)
- rue Jean Jaurès (de l'avenue Victoria au carrefour des Quatre-Chemins)
- rue Lucas (du carrefour des Quatre Chemins à l'avenue thermale)
- avenue Thermale (entre les rues Lucas et de la Compagnie)
- rue Clemenceau (du carrefour des Quatre Chemins à l'avenue Paul Doumer)
- rue Wilson (de la place Victor Hugo à la rue Lucas).

● **Pendant cette période, les rues suivantes seront mises en impasse**

- **au niveau de la rue de Paris :** pour les rues Belin, Laprugne, Pasteur, d'Oran, Dubessay (entre les rues Darcet et de Paris), du Portugal, Beauparlant, Desbrest, Dejoux et Nicolas Larbaud (entre les rues Valery Larbaud et de Paris)
- **au niveau de la rue Lucas :** pour les rues de l'Intendance et du Dr Max Durand Fardel
- **au niveau de la rue Clemenceau :** pour les rues Ste Barbe et Ste Cécile

● **Le sens de circulation de la rue de la Compagnie sera inversé** (entre la rue du Dr Max Durand Fardel et l'avenue Thermale), la circulation se fera de la rue du Dr Max Durand Fardel vers l'avenue Thermale.

● **Dimanche 12 octobre de 0h à 21h, le stationnement sera interdit** dans les parties de voies suivantes :

- rue de Paris, des deux côtés (entre la rue Dacher et le carrefour des Quatre-Chemins)
- place Lasteyras, sur la totalité du parking (de la rue de Paris au sentier de la Font-Fiolant)
- rue Beauparlant (entre les rues de Paris et Darcet)
- rue Desbrest (entre les rues de Paris et Valery Larbaud)
- rue Clemenceau (entre le carrefour des Quatre-Chemins et l'avenue Paul Doumer),

- rue Lucas (*sur l'ensemble de la rue des deux côtés*)
- rue Wilson (*sur l'ensemble de la rue des deux côtés*)
- rue Antoine Jarret (*sur 10 mètres à l'angle de l'avenue Paul Doumer*) pour permettre la rotation des bus urbains,
- rue Dachet, sur 2 emplacements devant les n°1 et 3

☛ **Le stationnement dans ces parties d'artères sera considéré comme gênant et pourra entraîner la mise en fourrière du véhicule en infraction.**

*Seront seuls autorisés à circuler et à stationner dans l'enceinte de la braderie (sous le contrôle des organisateurs de la manifestation) :*

- *les véhicules des commerçants inscrits à la braderie et titulaires d'une autorisation individuelle d'occuper le domaine public (sauf rue de Paris et place Lasteyras où la présence des véhicules sera strictement interdite sur les trottoirs)*
- *les véhicules de secours (pompiers, SAMU, police, urgence EDF-GDF)*
- *les véhicules des professionnels de santé (médecins, infirmières, livraison d'oxygène) justifiant d'une intervention dans le périmètre de la braderie*
- *les véhicules utilisés par le portage des repas à domicile,*
- *les véhicules des riverains utilisateurs d'un garage ou d'un parking collectif.*

*Un passage d'une largeur minimum de 4 mètres devra demeurer libre en permanence sur les allées de la braderie afin de permettre la circulation des véhicules de secours en cas d'intervention urgente.*

Pendant toute la durée de la manifestation un **itinéraire de déviation pour les lignes de bus urbain** sera mis en place par l'avenue Paul Doumer, la place de l'Hôtel de Ville, la rue Antoine Jarret et la place de la Gare.

☛ **En centre-ville, les parkings souterrains de la Poste (place Charles-de-Gaulle) et des Quatre-Chemins (accès par l'avenue Victoria) seront ouverts.**